Le journal communal de La Salvetat sur Agout

OCTOBRE 2026

Infos Salvetoises

L'actualité de proximité, tout simplement

Vie locale

Préserver notre ressource en eau : un enjeu pour aujourd'hui et pour demain

L'eau est une ressource essentielle et particulièrement précieuse dans notre territoire. À La Salvetat-sur-Agout, les épisodes de sécheresse et les conditions estivales nous rappellent combien sa gestion et sa préservation sont importantes.

Durant l'été, la commune a ainsi dû prendre des mesures afin de limiter certains usages de l'eau potable.

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte de **vigilance sécheresse** qui concerne notre territoire. La Salvetat-sur-Agout se situe sur le bassin versant de l'Agout amont, dont le suivi relève du dispositif piloté par le préfet du Tarn. La commune reste attentive à l'évolution de la situation et aux éventuelles mesures qui pourraient être prises. Elle a également pu échanger directement sur ces enjeux avec **la préfète de l'Hérault**, venue à La Salvetat-sur-Agout à la rencontre des acteurs du territoire et des éleveurs confrontés aux conséquences de la sécheresse.



Mais les difficultés rencontrées cet été ne sont pas uniquement liées au manque d'eau disponible. **Le réseau communal, vieillissant, constitue également un enjeu majeur.** Plusieurs secteurs ont connu des difficultés d'alimentation, des interventions d'approvisionnements par citerne ont du être mises en oeuvre.

Au cours de l'été, **plus de 200 m³ d'eau ont ainsi été acheminés par camion vers différents hameaux**. Ces interventions ont parfois été nécessaires en raison d'un débit insuffisant des sources, mais également pour compenser les conséquences de fuites sur le réseau.



Plus récemment, au hameau de La Gachette, une **non-conformité liée à la présence de composés provenant de canalisations en PVC dégradées** a conduit la commune à mettre en place, une distribution d'eau en bouteille pour les secteurs concernés. Des purges régulières du réseau sont réalisées et ont déjà permis d'améliorer la situation. Les dernières analyses de fin septembre montrent une conformité retrouvée. Cet épisode constitue lui aussi un exemple concret des conséquences de la vétusté de certaines installations et de la nécessité, à terme, de prévoir leur renouvellement.

Dans ce contexte, plusieurs actions sont déjà engagées, dont certaines depuis plusieurs années. Citons notamment **les travaux du bassin de Lixirié, destinés à renforcer l'alimentation en eau du village et aujourd'hui en phase d'achèvement.**

Ces situations mettent en évidence un défi auquel la commune devra répondre dans les prochaines années : **préserver durablement notre ressource tout en sécurisant son acheminement jusqu'aux habitants**.

Cela passera notamment par la réduction des fuites et par des travaux de renouvellement qui pourront représenter des investissements importants pour la collectivité.

La protection de l'eau ne concerne donc pas uniquement les périodes de sécheresse. **Elle constitue un enjeu de long terme, à la fois environnemental, technique et financier. C'est dans cette perspective qu'un travail approfondi d'analyse du budget de l'eau et des travaux à prévoir a été mené ces derniers mois.**

Le 29 octobre 2026, **une réunion publique est organisée** afin de présenter plus en détail le sens des évolutions tarifaires, mais surtout les travaux à engager dans les prochaines années pour préserver la ressource et sécuriser le réseau communal. Ce temps d'échange permettra à chacun de mieux comprendre les enjeux auxquels la commune doit aujourd'hui faire face et les choix qui en découlent.

Une rentrée sous le signe de la jeunesse

Mardi 1er septembre, **64 élèves** ont retrouvé les bancs du groupe scolaire de La Salvetat-sur-Agout, répartis dans **trois classes**. Un effectif en progression qui témoigne de l'attractivité de notre école. Mme le Maire et plusieurs élus étaient présents pour accompagner cette rentrée et souhaiter une excellente année scolaire aux enfants, aux enseignants et aux familles.

Pour faciliter l'organisation des parents, **une expérimentation est menée avec l'ouverture de la garderie dès 7h30**. Le **centre de loisirs accueille également les enfants chaque mercredi à la journée ainsi que pendant les vacances scolaires**, pour permettre aux familles de bénéficier d'une solution d'accueil tout au long de l'année.



L'actualité en image



Un été animé par nos associations

Tout au long de l'été, nos 65 associations ont une nouvelle fois démontré leur dynamisme et leur créativité en proposant de nombreuses animations pour tous les publics.
La fête du village en a été un bel exemple, avec la participation du Comité des fêtes, du Futsal Salvetois, de La Diane de chasse au gros gibier et de l'association de pétanque "Entente La Salvetat / Condax / Fraïsse". Concerts, repas, concours, rencontres et activités ont rythmé la saison.
Un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre notre village et contribuent, par leur engagement, à la richesse de notre été !



Une fête pour la biodiversité

Le 20 juin, Le Jardin des Syrphes, avec l'accompagnement de l'EVS intercommunal, a proposé une belle journée dédiée à la biodiversité et à la créativité : marché de producteurs, balade botanique, musique, danse, ateliers et découverte de l'hydrologie régénérative, le tout relié par une originale calèche. Une journée riche en rencontres et en échanges autour de la nature !

Une journée de travail pour préparer l'avenir



Agents municipaux et élus se sont réunis pour une journée de travail consacrée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un service public de qualité.
Après un point sur la situation financière de la commune, des groupes de travail ont permis de faire émerger de nombreuses idées et pistes d'amélioration. Ces propositions seront désormais étudiées afin de définir les priorités et les actions à mettre en œuvre.
D'autres temps de travail collectifs sont programmés.

Un été riche en découvertes pour le centre de loisirs



Tout au long des mois d'été, les enfants du centre de loisirs ont profité de nombreuses sorties : chateau de Montaigut, lacs de la Raviège et du Laouzas, Payrac, découverte du monde des abeilles chez Merit, sans oublier les activités nautiques et les jeux gonflables.
Nous remercions vivement Mr Hébrard du manège Horizon pour sa générosité; après-midi offerte au jeux gonflable et le prêt des jeux gonflable à l'association Futsal pour Halloween.

De 20 à 30 enfants accueillis en moyenne chaque jour, l'été fût placé sous le signe de la découverte du du jeu et du partage.

Un spectacle son et lumière pour clôturer la fête



Face aux conditions de sécheresse et au risque élevé d'incendie, le traditionnel feu d'artifice a dû être remplacé au dernier moment par un spectacle son et lumière projeté sur la façade de la mairie, suivi d'un embrasement final. Une belle réussite qui a séduit le public et ouvert de nouvelles perspectives pour les prochaines éditions de la fête du village.



Une stèle pour ne pas oublier

Près de 60 ans après leur disparition tragique dans le lac de La Raviège, la commune a rendu hommage à Julien Gos et Jean Gleizes, deux agents communaux morts en service le 5 avril 1966. Inaugurée au Gua des Brasses en présence de leurs familles, la stèle constitue désormais un lieu de mémoire et de recueillement, pour honorer ceux qui ont œuvré au service de la commune et transmettre leur histoire aux générations futures.

À la découverte de la pierre sèche



Le 14 août, une journée d'initiation à la construction en pierre sèche s'est déroulée dans le village. Après une matinée consacrée aux principes de cette technique traditionnelle, les participants ont pu passer à la pratique sur un muret à rénover. Une journée conviviale et enrichissante, qui sera suivie par d'autres rendez-vous autour du patrimoine et des savoir-faire locaux.

13e Festival de poésie sauvage

Du 13 au 16 août, le Festival de poésie sauvage a célébré les « Origine.s ». Poètes, musiciens et danseurs, dont la poète taïwanaise Chen Hsiu-Chen, ont animé ateliers, lectures, concerts et rencontres. Près de 2 500 participants ont partagé cette belle édition !



Une gestion responsable pour l’avenir

La situation financière de la commune appelle aujourd’hui une gestion attentive et responsable.

Depuis plusieurs années, les recettes liées à l’usine d’eau, qui représentent plus d’un million d’euros par an, contribuent de manière importante au fonctionnement de la collectivité.
Ces recettes, exceptionnelles pour une commune de notre taille, ne permettent toutefois plus de financer simultanément les dépenses courantes et les investissements nécessaires à l’avenir du village.

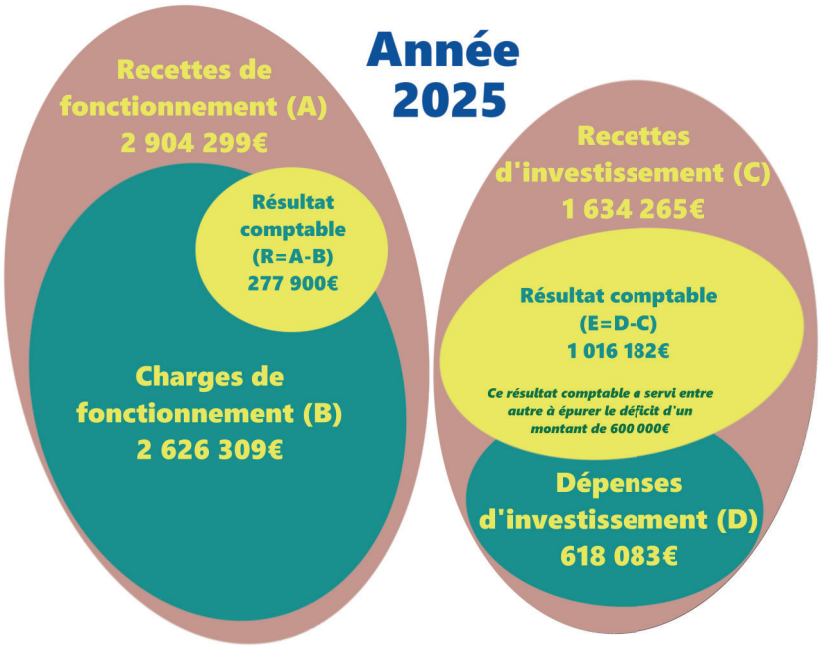
La commune doit donc engager un travail de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et rechercher de nouvelles économies. Ces évolutions, qui seront progressives, pourront avoir des conséquences sur certaines habitudes et sur notre quotidien. Elles seront présentées avec transparence, afin que chacun puisse en comprendre les raisons et les objectifs. Ainsi, l'augmentation des frais de scolarité (cantine et garderie) a été expliquée aux familles et celle de l'eau fera l'objet d'une réunion publique.

L’enjeu est de préserver la capacité de la commune à investir dans ses équipements, son cadre de vie et son attractivité, mais aussi à maintenir des services adaptés aux habitants et à préparer l’avenir.

Cette démarche financière s’inscrit dans la volonté de construire un développement durable et équilibré pour La Salvetat-sur-Agout. Elle nécessite des choix parfois difficiles, mais indispensables pour disposer demain d’une commune plus solide, attractive et capable de répondre aux besoins de ses habitants.

La municipalité souhaite accompagner cette transition dans la transparence et rester à l’écoute des Salvetoises et des Salvetois.

En bref, un adage !
"C'est avec le fonctionnement que l'on fait l'investissement"



Fonds de roulement = 710 792€
rendu positif par 450 000€ de remboursement de travaux non réalisés et 300 000€ d'emprunt

Budget communal : la vérité sur les chiffres

Lors de la présentation des derniers comptes, la municipalité s'était félicitée d'un fonds de roulement positif de 710 792€. Si ce chiffre est exact sur le papier, il s'agit d'une sécurité en trompe-l'œil.

L'investissement au secours du fonctionnement : Normalement, c'est l'argent économisé sur le fonctionnement quotidien de la mairie (les impôts, les dotations moins les charges de personnel et de gestion courante) qui doit alimenter nos réserves et financer nos projets. Or, l'excédent de fonctionnement de 277 900 € en 2025 a servi uniquement à remonter la trésorerie qui était à 0€ au 01/01/2025.

Une bouffée d'oxygène artificielle : Pour afficher un fonds de roulement flatteur, la précédente gestion a bénéficié d'une conjoncture purement comptable en section d'investissement : le remboursement d'un chantier définitivement abandonné (450 000 €) combiné au versement d'un nouvel emprunt bancaire (300 000 €).

EN BREF, LA CONTRIBUTION SUR LES EAUX MINÉRALES : Le produit de cette contribution est destiné à financer les collectivités sur lesquelles sont situées des sources d'eaux minérales. Cette contribution est une taxe facultative instaurée par la commune qui en fixe le tarif ou les tarifs marginaux, dans la limite de 0,58 € par hectolitre (Article 1582 du Code Général des Impôts). La Salvetat applique le taux maximum soit 0.58€ par hectolitre. La contribution est assise sur les quantités d’eaux minérales livrées sur le marché intérieur, y compris la Corse, les départements et les collectivités territoriales d’outre-mer. La taxe est attribuée mensuellement, à raison d'un douzième de son montant total, tel qu'il est prévu au budget de l'année en cours.

Surtaxe sur les eaux minérales
2025 : 1 117 773€
38,5% des recettes de fonctionnement

Infos Salvetoises

Journal municipal

Un journal municipal plus régulier et plus proche de vous

Jusqu'à présent publié une fois par an, le journal municipal évolue et sera désormais trimestriel. Cette nouvelle fréquence permettra de mieux vous informer tout au long de l'année sur l'actualité de la commune, les projets en cours et l'avancement des différents dossiers.
Dans un objectif d'économie et afin de réduire les impressions, le journal ne sera plus distribué par voie postale. Il sera disponible en mairie, ainsi que dans d'autres points de distribution actuellement à l'étude. Il sera également proposé dans le véhicule municipal de Transport solidaire du CCAS. Chaque numéro sera aussi accessible sur le Site internet, le Journal **Intramuros** et relayé sur les réseaux sociaux de la commune.

Un journal plus fréquent, plus accessible et plus responsable, pour rester au plus près de la vie de La Salvetat-sur-Agout.

3 fleurs : bien plus qu'un panneau



Obtenir et conserver le label « Ville et Village Fleuris – 3 fleurs », ce n'est pas seulement afficher un panneau aux entrées du village. C'est une démarche globale qui reflète la qualité de notre cadre de vie, l'entretien de nos espaces publics, la place accordée au végétal et la volonté de préserver l'identité de La Salvetat-sur-Agout.

La préparation du dossier des 3 fleurs a ainsi été l'occasion pour les élus et les agents municipaux de prendre du recul, d'échanger sur nos pratiques et d'identifier les points forts comme les axes d'amélioration. Fleurissement, entretien des espaces verts, gestion de l'eau, biodiversité, patrimoine, propreté ou encore implication des habitants et des associations : de nombreux critères sont pris en compte.

Au-delà du concours, cette démarche nous permet surtout de nous interroger sur le village que nous souhaitons transmettre et sur la manière dont nous voulons l'embellir durablement, tout en maîtrisant les coûts et les ressources nécessaires à son entretien.

Les 3 fleurs sont donc à la fois une reconnaissance du travail accompli par les équipes municipales et un engagement pour l'avenir. Le label n'est pas une finalité : il nous encourage à poursuivre nos efforts pour faire de La Salvetat-sur-Agout un village agréable, vivant et respectueux de son environnement.



BLOC NOTES

VOTRE MAIRIE

Place Compostelle
34330 LA SALVETAT SUR AGOUT

04 67 97 61 47

mairie@lasalvetatsuragout.fr

lasalvetatsuragout.fr

HORAIRES

Lundi : 8h30 - 12h30 / 14h - 16h
Mardi : 8h30 - 12h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 16h
Jeudi : 8h30 - 12h30
Vendredi : 8h30 - 12h30

communelasalvetatsuragout

lasalvetatsuragout

commune-de-la-salvetat-sur-agout

IntraMuros

Responsable de la publication : Jacqueline GRANIER, conception : David ALVERNHE. Crédit photos : Mairie de la Salvetat et Associations Salvetoises
Impression : Atelier Graphique du Somail

Commune Halte
Pavillon Bleu
Terre saine Communes sans pesticides
Villes et Villages Fleuris Le label national de la qualité de vie
Ville en Poésie